



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.6/156
20 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixantième session
Genève, 15-17 juin 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SOIXANTIÈME SESSION^{1, 2}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 15 juin 2009, à 10 heures

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires.

¹ Pour des raisons d'économie, les délégués sont priés d'apporter leur propre jeu de documents à la réunion. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp6/transstatwp6agenda.html>). À titre exceptionnel, les documents pourront aussi être obtenus par courrier électronique (wp.6@unece.org) ou par télécopie (+ 41 22 917 0039). Pendant la réunion, les documents officiels pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3^e étage, Palais des Nations).

² Les délégués sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de la renvoyer au secrétariat de la CEE-ONU une semaine au plus tard avant la réunion, soit par courrier électronique (carole.marilley@unece.org) soit par télécopie (+41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent se faire délivrer une plaquette d'identité à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils doivent appeler le secrétariat par téléphone (poste 740 30 ou 734 57). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, se rendre à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

3. Transport durable: Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE).
4. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports:
 - a) Système de classification des statistiques des transports (NST 2007);
 - b) Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar;
 - c) Glossaire des statistiques des transports;
 - d) Questionnaire commun;
 - e) Questionnaire sur les statistiques des accidents de la circulation routière;
 - f) Transport par gazoduc;
 - g) Questionnaire pilote sur la circulation routière;
 - h) Statistiques du transport des marchandises dangereuses;
 - i) Statistiques sur les véhicules légers de transport de marchandises;
 - j) Statistiques du trafic de transit.
5. Recensements de la circulation dans la région de la CEE:
 - a) Recensement 2005 de la circulation sur les routes E;
 - b) Recensement 2005 du trafic sur les lignes ferroviaires E;
 - c) Recensement 2010 de la circulation sur les routes E;
 - d) Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E.
6. Collecte et diffusion de statistiques par la CEE-ONU et analyse des insuffisances.
7. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.
8. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
9. Projet de programme de travail pour 2010-2014.
10. Questions diverses:
 - a) Utilisation de données provenant des péages dans les statistiques des transports;
 - b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.
11. Date de la prochaine session.
12. Résumé des décisions.

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/TRANS/WP.6/156.

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2. Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Documents: ECE/TRANS/206, ECE/TRANS/2009/6, ECE/TRANS/2009/7, ECE/TRANS/2009/8 et ECE/TRANS/WP.5/GE.1/7.

2. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des résultats de la soixante et onzième session du Comité (24-26 février 2009), et notamment des décisions qu'il aura prises concernant le recensement 2010 de la circulation sur les routes E et le recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E, les liaisons entre les ports maritimes et leur arrière-pays, la sûreté des transports, la question du transport et de la facilitation du commerce (du point de vue des chaînes d'approvisionnement mondiales) et le réchauffement mondial, ainsi que de toute autre activité de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE susceptible de l'intéresser.

3. Le Comité des transports intérieurs **a souscrit** au rapport dans sa totalité et aux activités connexes du Groupe de travail des statistiques des transports (ECE/TRANS/206, par. 107).

4. Le Comité des transports intérieurs **a prié** ses organes subsidiaires d'intégrer, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, la question des rapports entre le transport et le réchauffement mondial dans leurs activités, et le secrétariat d'assurer la coordination et l'appui nécessaires de ces activités, notamment la définition de normes applicables à la qualité des carburants (ECE/TRANS/206, par. 28).

5. Le Comité des transports intérieurs **a souscrit** à l'examen des questions de l'égalité des sexes dans les transports et il **a prié** le secrétariat de faire distribuer les documents pertinents à tous ses organes subsidiaires aux fins d'examen (ECE/TRANS/206, par. 13).

6. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des activités du Groupe d'experts sur les liaisons entre les ports maritimes et leur arrière-pays (ECE/TRANS/WP.5/GE.1/7).

Point 3. Transport durable: Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)

7. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des résultats de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, qui s'est tenue à Amsterdam (Pays-Bas), les 22 et 23 janvier 2009 et en savoir plus sur la Déclaration adoptée à cette occasion («Déclaration d'Amsterdam»).

Point 4. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports

a) Système de classification des statistiques des transports (NST 2007)

Documents: ECE/TRANS/WP.6/155, ECE/TRANS/WP.6/155/Add.1, ECE/TRANS/WP.6/2009/3 et ECE/TRANS/WP.6/2009/4.

8. À sa cinquante-neuvième session, le Groupe de travail a prié le secrétariat d'établir un document sur la Classification centrale des produits (CPC) aux fins d'examen à sa présente session. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner et adopter une proposition visant à établir une correspondance entre des produits – figurant dans la NST 2007 – dans la Classification des produits par activité (CPA) 2008 et dans la deuxième version de la Classification centrale des produits (ECE/TRANS/WP.6/2009/4).

9. Le Groupe de travail souhaitera sans doute prendre note de la nouvelle structure de la deuxième version de la Classification centrale des produits (ECE/TRANS/WP.6/2009/3).

b) Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2009/1, ECE/TRANS/WP.6/2009/2 et document sans cote n° 1 (2009).

10. Depuis la dernière session du WP.6, l'Équipe spéciale du transport par autobus et par autocar s'est réunie à deux reprises, à savoir les 25 et 26 septembre 2008 à Wiesbaden (Allemagne) et les 12 et 13 février 2009 à Prague (République tchèque).

11. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner et adopter le projet de manuel sur les statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar (voir document sans cote n° 1 de 2009) établi par l'Équipe spéciale du transport par autobus et par autocar. On en trouvera un résumé dans le document ECE/TRANS/WP.6/2009/1.

12. Le Groupe de travail souhaitera sans doute aussi examiner et adopter le principe de la collecte des données au moyen du questionnaire sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar figurant dans le document ECE/TRANS/WP.6/2009/2, comme l'a proposé l'Équipe spéciale.

c) Glossaire des statistiques des transports

Document: document sans cote n° 2 (2009).

13. Le Groupe de travail souhaitera sans doute prendre note de la quatrième édition du Glossaire des statistiques des transports.

d) Questionnaire commun

Document: document sans cote n° 3 (2009).

14. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de la disponibilité ou non des données recueillies au moyen du questionnaire commun sur les statistiques des transports.

e) Questionnaire sur les statistiques des accidents de la circulation routière

Document: document sans cote n° 4 (2009).

15. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de la disponibilité ou non des données relatives aux accidents de la circulation routière.

f) Transport par gazoduc

Document: document sans cote n° 5 (2009).

16. À sa dernière session, le Groupe de travail a demandé au Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (IWG) d'établir un questionnaire pilote sur les statistiques du transport par gazoduc et a décidé que les données obtenues grâce au questionnaire commun devraient lui être communiquées à la présente session (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 25). Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner cette question en se fondant sur le document sans cote n° 5.

g) Questionnaire pilote sur la circulation routière

Document: document sans cote n° 6 (2009).

17. À sa dernière session, le Groupe de travail a chargé l'IWG d'examiner les résultats du questionnaire pilote sur la circulation routière et de lui en rendre compte à la présente session (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 27). Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner cette question en se fondant sur le document sans cote n° 6.

h) Statistiques du transport des marchandises dangereuses

Document: ECE/TRANS/WP.6/2009/5.

18. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat des résultats d'un questionnaire pilote envoyé à un certain nombre d'États membres pour savoir s'ils disposent de statistiques sur le transport des marchandises dangereuses (ECE/TRANS/WP.6/2009/5).

19. Le Groupe de travail souhaitera sans doute aussi être informé par Eurostat sur la méthode que cet organisme utilise pour recueillir des statistiques sur le transport des marchandises dangereuses (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 49).

i) Statistiques sur les véhicules légers de transport de marchandises

20. Lors de la dernière session du Groupe de travail, les délégations ont été priées de présenter à la présente session les systèmes qu'utilise, lorsque tel est le cas, leur pays pour recueillir des données sur les véhicules légers de transport de marchandises (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 50).

j) Statistiques du trafic de transit

21. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par Eurostat de la méthode que cet organisme utilise pour recueillir des données sur le trafic de transit. Le représentant des États-Unis d'Amérique donnera des renseignements sur les statistiques du trafic de transit (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 49).

Point 5. Recensements de la circulation dans la région de la CEE

a) Recensement 2005 de la circulation sur les routes E

Document: ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18.

22. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des résultats du recensement 2005 de la circulation sur les routes E (ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18, par. 5 à 7).

b) Recensement 2005 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Document: ECE/TRANS/WP.6/AC.4/4.

23. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des résultats du recensement 2005 du trafic sur les lignes ferroviaires E (ECE/TRANS/WP.6/AC.4/4, par. 5 à 9).

c) Recensement 2010 de la circulation sur les routes E

Documents: ECE/TRANS/206, annexe II, ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18 et ECE/TRANS/2009/11.

24. Le Comité des transports intérieurs **a approuvé** la résolution n° 259 sur le recensement 2010 de la circulation sur les routes E (ECE/TRANS/206, annexe II) ainsi que les recommandations concernant ces recensements formulées à l'intention des gouvernements par le WP.6 et des groupes spéciaux d'experts (ECE/TRANS/2009/11) et **a prié** les États membres qui n'avaient pas participé au recensement 2005 de participer au recensement 2010.

25. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner le rapport du Groupe spécial d'experts sur le recensement de la circulation sur les routes E, notamment le calendrier des activités relatives au recensement 2010 (ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18).

26. Le Groupe de travail souhaitera sans doute noter que le Groupe spécial d'experts **a décidé** de l'inviter à définir la meilleure méthode de collecte des données pendant le recensement de la circulation sur les routes E, notamment les modalités et le calendrier de la préparation du prochain recensement, celui de 2015. Les experts ont manifesté un intérêt tout particulier pour le comptage des véhicules étrangers et la nécessité de disposer d'informations sur la vitesse et les encombrements (ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18, par. 14).

27. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le représentant de la Commission européenne des besoins de cette dernière en tant qu'utilisatrice des statistiques recueillies pendant le recensement de la circulation sur les routes E.

d) Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Documents: ECE/TRANS/206, annexe III, ECE/TRANS/WP.6/AC.4/4 et ECE/TRANS/2009/12.

28. Le Comité **a approuvé** la Résolution n° 260 sur le recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E (ECE/TRANS/206, annexe III) ainsi que les recommandations concernant

ces recensements formulées à l'intention des gouvernements par les groupes spéciaux d'experts (ECE/TRANS/2009/12) et il a **prié** les États membres qui n'avaient pas participé au recensement de 2005 de participer à celui de 2010.

29. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner le rapport du Groupe spécial d'experts sur le recensement du trafic sur les lignes ferroviaires, notamment le calendrier des activités se rapportant au recensement de 2010 (ECE/TRANS/WP.6/AC.4/4).

30. Le Groupe de travail souhaitera sans doute noter que le Groupe spécial d'experts a **décidé** de l'inviter à définir la meilleure méthode de collecte de données pour le recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E et à encourager davantage de pays à participer au recensement de 2010. Les réactions et/ou les propositions éventuelles du Groupe de travail des statistiques des transports ferroviaires d'Eurostat (avril 2009) devraient être examinées à la présente session (ECE/TRANS/WP.6/AC.4/4, par. 15).

Point 6. Collecte et diffusion de statistiques par la CEE-ONU et analyse des insuffisances

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2009/6 et document sans cote n° 7 (2009).

31. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé par le secrétariat de l'état d'avancement de la publication des bulletins annuels sur le Web sous Excel. En outre, le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner un document du secrétariat qui contient une analyse de la disponibilité des statistiques de transport rassemblées par la CEE-ONU.

Point 7. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports

32. Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

Point 8. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail

33. Le Groupe de travail souhaitera sans doute recevoir les rapports des représentants des organisations dont les noms suivent sur leurs activités présentes et futures dans le domaine des statistiques de transport:

- a) Commission européenne (DG Transport et Énergie);
- b) Commission européenne (Eurostat);
- c) Forum international des transports;
- d) Agence ferroviaire européenne (ERA);
- e) Agence européenne de l'environnement (AEE);
- f) Union internationale des chemins de fer (UIC);
- g) Autres organisations internationales.

Point 9. Projet de programme de travail pour 2010-2014

Document: ECE/TRANS/WP.6/2009/7.

34. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner son projet de programme de travail pour 2010-2014.

Point 10. Questions diverses

a) Utilisation de données provenant des péages dans les statistiques des transports

35. Le Président du Groupe de travail a proposé d'inscrire dans le projet d'ordre du jour un nouveau point sur l'utilisation des données provenant des péages dans les statistiques des transports. Les délégations sont priées de présenter la pratique suivie dans leur pays.

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

36. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner les dates et les lieux des réunions sur les statistiques des transports qui doivent se tenir en 2009-2010.

Point 11. Date de la prochaine session

37. La prochaine session du Groupe de travail devrait se tenir au Palais des Nations, à Genève, du 31 mai au 2 juin 2010.

Point 12. Résumé des décisions

Document: ECE/TRANS/156.

38. Conformément à la décision prise par le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), le Président résume brièvement, en fin de session, les décisions prises. À l'issue de la session, le secrétariat de la CEE-ONU établit, en collaboration avec le Président, un rapport sur les résultats de la session.
